

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VAL VANOISE

Numéro SIRET : 20004079800015

POSTE COMPTABLE : CDF DE BOZEL

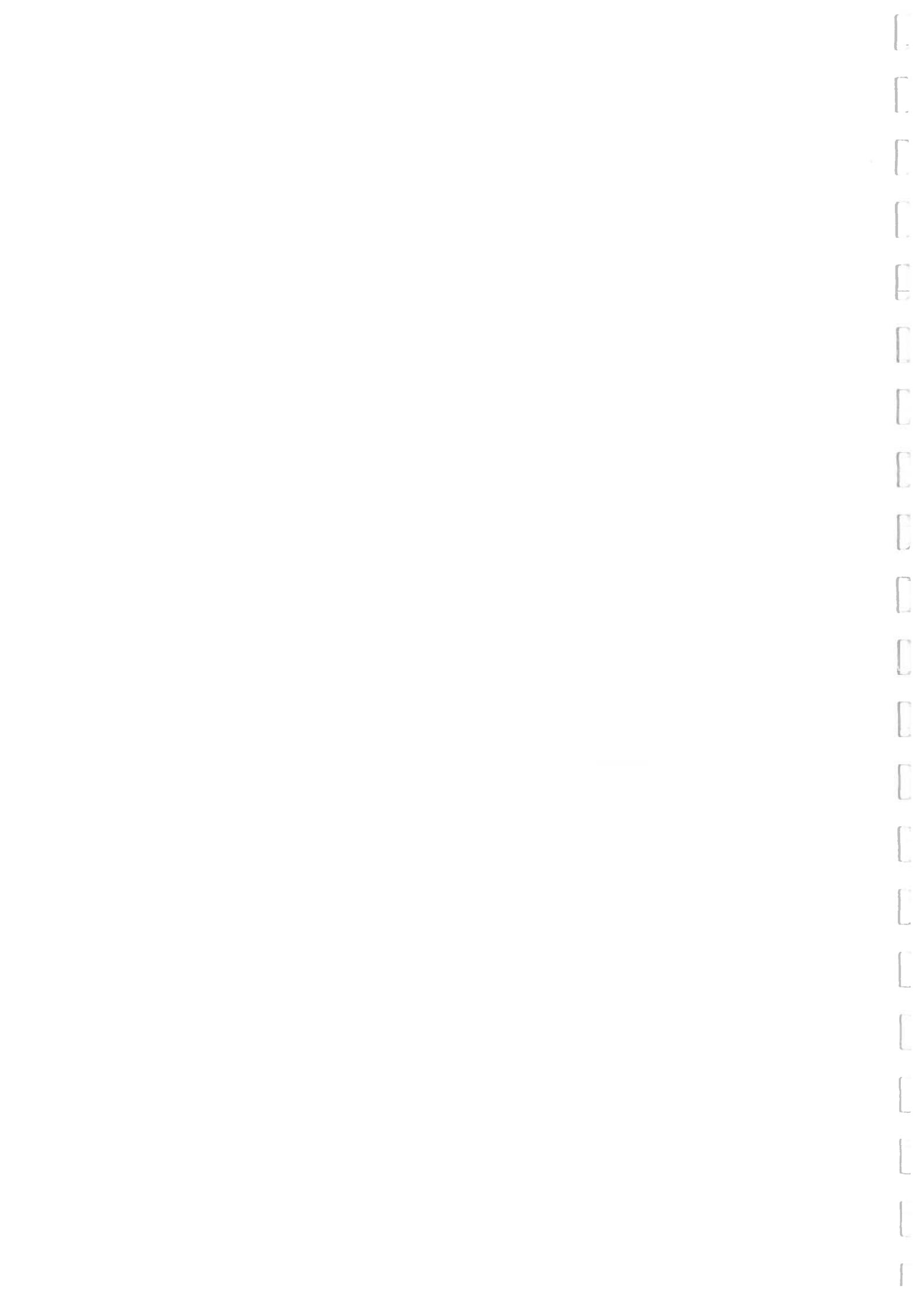
M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COM COM VAL VANOISE

ANNEE 2018



SOMMAIRE

I. Informations générales

- p 2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p 3 B - Modalités de vote du budget

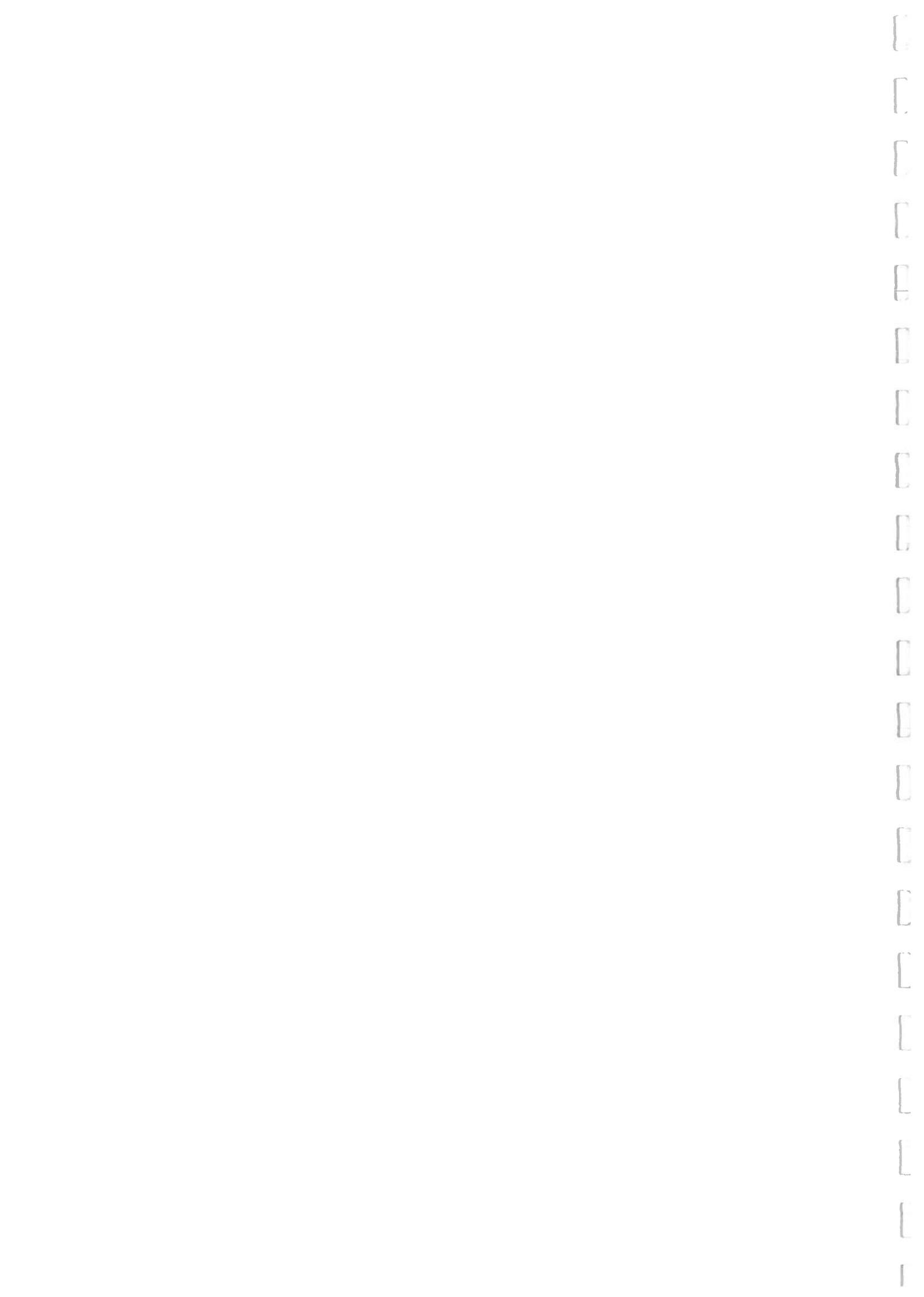
II. Présentation générale du budget

- p 4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p 5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p 6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p 10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p 22	A2 1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p 23	A2 2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p 25	A2 3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p 26	A2 4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p 27	A2 5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p 29	A2 6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p 30	A2 7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p 31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p 32	A4 - Etat des provisions	X	
p 33	A5 - Etalement des provisions	X	
p 34	A6 1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p 35	A6 2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p 36	A8 - Etat des charges transférées	X	
p 37	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p 38	B1 1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p 39	B1 2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p 40	B1 3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p 41	B1 4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p 42	B1 5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p 43	B1 6 - Etat des engagements reçus	X	
p 44	B1 7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p 45	B2 1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p 46	B2 2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p 47	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p 48	C1 - Etat du personnel	X	
p 50	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p 51	C3 1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p 52	C3 2 - Liste des établissements publics créés	X	
p 53	C3 3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p 54	C3 4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p 55	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p 56	D2 - Arrêté et signatures	X	



Code INSEE 73015	VAL VANOISE BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,20%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,04%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	55,21%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique) Il s'agit des moyennes de la dernière année connue

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2018
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 150 333,21	15 632 450,00
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
E		
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 517 883,21
O	=	=
R	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	16 150 333,21 16 150 333,21

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	9 332 565,00	7 850 243,74
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	746 292,82 212 282,15
E		
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif) 2 016 331,93
O	=	=
R	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	10 078 857,82 10 078 857,82
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	26 229 191,03	26 229 191,03

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent (telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT)).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	4 731 800,00	0,00	4 726 280,00		4 726 280,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 691 411,00	0,00	5 193 015,00		5 193 015,00
014	Atténuations de produits	1 934 040,00	0,00	1 877 000,00		1 877 000,00
65	Autres charges de gestion courante	640 415,00	0,00	658 980,00		658 980,00
Total des dépenses de gestion courante		11 997 666,00	0,00	12 455 275,00		12 455 275,00
66	Charges financières	177 196,00	0,00	211 500,00		211 500,00
67	Charges exceptionnelles	69 000,00	0,00	42 000,00		42 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	584 796,41		886 673,88		886 673,88
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 828 658,41	0,00	13 595 448,88		13 595 448,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	446 000,59		1 507 154,33		1 507 154,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	691 655,00		1 047 730,00		1 047 730,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 137 655,59		2 554 884,33		2 554 884,33
TOTAL		13 966 314,00	0,00	16 150 333,21		16 150 333,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 150 333,21

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	83 100,00	0,00	236 690,00		236 690,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	1 100 800,00	0,00	1 245 000,00		1 245 000,00
73	Impôts et taxes	11 467 934,00	0,00	12 436 000,00		12 436 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 151 300,00	0,00	1 215 330,00		1 215 330,00
75	Autres produits de gestion courante	61 350,00	0,00	87 000,00		87 000,00
Total des recettes de gestion courante		13 864 484,00	0,00	15 220 020,00		15 220 020,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	156 000,00		156 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 884 484,00	0,00	15 376 020,00		15 376 020,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	81 830,00		256 430,00		256 430,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		81 830,00		256 430,00		256 430,00
TOTAL		13 966 314,00	0,00	15 632 450,00		15 632 450,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

517 883,21

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 150 333,21

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 298 454,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	127 884,00	5 917,00	707 640,00		713 557,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 019 017,78	208 395,62	2 002 345,00		2 210 740,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	375 000,00	20 200,56	5 033 350,00		5 053 550,56
	Total des opérations d'équipement	5 534 186,80	511 779,64	0,00		511 779,64
	Total des dépenses d'équipement	7 106 088,58	746 292,82	7 743 335,00		8 489 627,82
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	764 400,00	0,00	1 017 800,00		1 017 800,00
18	Compte de liaison affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	315 000,00		315 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	764 400,00	0,00	1 332 800,00		1 332 800,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 870 488,58	746 292,82	9 076 135,00		9 822 427,82
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	81 830,00		256 430,00		256 430,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	81 830,00		256 430,00		256 430,00
	TOTAL	7 952 318,58	746 292,82	9 332 565,00		10 078 857,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 078 857,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent sur ancienne	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 000,00	0,00	1 205 600,00		1 205 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	0,00	1 300 000,00		1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	4 300 000,00	0,00	2 505 600,00		2 505 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	266 564,49	212 282,15	1 065 250,00		1 277 532,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 365 940,76	0,00	1 714 509,41		1 714 509,41
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00
18	Compte de liaison affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	5 000,00		5 000,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	3 634 505,25	212 282,15	2 789 759,41		3 002 041,56
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 934 505,25	212 282,15	5 295 359,41		5 507 641,56
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	446 000,59		1 507 154,33		1 507 154,33
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	691 655,00		1 047 730,00		1 047 730,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 137 655,59		2 554 884,33		2 554 884,33
	TOTAL	9 072 160,84	212 282,15	7 850 243,74		8 062 525,89

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 016 331,93

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 078 857,82

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 298 454,33

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 726 280,00		4 726 280,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 193 015,00		5 193 015,00
014	Atténuations de produits	1 877 000,00		1 877 000,00
65	Autres charges de gestion courante	658 980,00		658 980,00
66	Charges financières	211 500,00	0,00	211 500,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	42 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 047 730,00	1 047 730,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	886 673,88		886 673,88
023	Virement à la section d'investissement		1 507 154,33	1 507 154,33
	Dépenses de fonctionnement - Total	13 595 448,88	2 554 884,33	16 150 333,21

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 150 333,21
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 900,00	81 900,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud)	1 017 800,00	0,00	1 017 800,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	511 779,64		511 779,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	713 557,00	0,00	713 557,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 210 740,62	0,00	2 210 740,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 053 550,56	0,00	5 053 550,56
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	315 000,00	0,00	315 000,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		174 530,00	174 530,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3 ..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	9 822 427,82	256 430,00	10 078 857,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 078 857,82
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	236 690,00		236 690,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 245 000,00		1 245 000,00
73	Impôts et taxes	12 436 000,00		12 436 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 215 330,00		1 215 330,00
75	Autres produits de gestion courante	87 000,00	0,00	87 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	156 000,00	81 900,00	237 900,00
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	174 530,00	174 530,00
Recettes de fonctionnement - Total		15 376 020,00	256 430,00	15 632 450,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	517 883,21
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 150 333,21
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 277 532,15	0,00	1 277 532,15
13	Subventions d'investissement	1 205 600,00	0,00	1 205 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud)	1 305 000,00	0,00	1 305 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
28	Amortissements des immobilisations		1 047 730,00	1 047 730,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 507 154,33	1 507 154,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		3 793 132,15	2 554 884,33	6 348 016,48

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 016 331,93
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 714 509,41
-----------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 078 857,82
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	4 731 800,00	4 726 280,00	
60611	Eau et assainissement	14 140,00	9 500,00	
60612	Énergie - Électricité	42 300,00	37 500,00	
60621	Combustibles	5 000,00	4 200,00	
60622	Carburants	168 800,00	181 200,00	
60623	Alimentation	48 910,00	119 440,00	
60628	Autres fournitures non stockées	13 950,00	20 750,00	
60631	Fournitures d'entretien	19 900,00	11 300,00	
60632	Fournitures de petit équipement	146 300,00	148 650,00	
60636	Vêtements de travail	20 080,00	34 300,00	
6064	Fournitures administratives	16 220,00	10 000,00	
611	Contrats de prestations de services	168 020,00	155 550,00	
6132	Locations immobilières	45 420,00	123 860,00	
6135	Locations mobilières	107 500,00	136 800,00	
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	24 000,00	
61521	Terrains	194 500,00	316 700,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		10 300,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	37 900,00	54 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	7 500,00	15 000,00	
61551	Matériel roulant	215 600,00	194 700,00	
61558	Autres biens mobiliers	78 500,00	79 800,00	
6156	Maintenance	55 120,00	75 420,00	
6161	Assurance multirisques	22 110,00	26 920,00	
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	4 540,00	
6184	Versements à des organismes de formation	38 530,00	41 860,00	
6188	Autres frais divers	2 512 470,00	2 296 810,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	13 100,00	3 900,00	
6226	Honoraires	97 180,00	117 180,00	
6228	Divers	31 000,00	1 000,00	
6231	Annonces et insertions	8 750,00	29 900,00	
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	4 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	18 660,00	21 190,00	
6237	Publications		0,00	
6247	Transports collectifs	60 800,00	82 300,00	
6251	Voyages et déplacements	1 150,00	1 300,00	
6256	Missions	21 610,00	25 180,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 100,00	7 670,00	
6262	Frais de télécommunications	27 730,00	27 030,00	
627	Services bancaires et assimilés	900,00	930,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	2 150,00	730,00	
62875	Aux communes membres du GFP	422 700,00	258 970,00	
63512	Taxes foncières	8 400,00	11 100,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 600,00	800,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 691 411,00	5 193 015,00	
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	244 000,00	83 250,00	
6218	Autre personnel extérieur	94 069,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 980,00	14 210,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	52 021,00	60 680,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	7 368,00	8 755,00	
6411	Personnel titulaire	1 950 455,00	2 270 320,00	
6413	Personnel non titulaire	969 999,00	1 180 995,00	
64168	Autres emplois d'insertion	10 640,00	7 550,00	
6417	Rémunérations des apprentis	13 000,00	10 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	522 436,00	623 345,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	504 107,00	593 750,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	61 658,00	74 405,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	128 290,00	106 310,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	360,00	2 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	64 977,00	66 620,00	
64731	Versées directement		19 125,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	200,00	
6478	Autres charges sociales diverses	15 051,00	46 000,00	
6488	Autres charges	40 000,00	25 500,00	
014	Atténuations de produits	1 934 040,00	1 877 000,00	
73916	Préf. contribution pour le redressement des finances publiques	320 000,00	300 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	1 577 000,00	1 577 000,00	
7419	Reversement sur DGF	37 040,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	640 415,00	658 980,00	
6531	Indemnités	59 226,00	54 230,00	
6533	Cotisations de retraite	2 803,00	2 720,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 555,00	14 140,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	7 300,00	
657341	Communes membres du GFP	49 801,00	226 500,00	
657358	Autres groupements	264 000,00	77 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	248 030,00	277 090,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	11 997 666,00	12 455 275,00	
66	Charges financières (b)	177 196,00	211 500,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	171 735,00	180 500,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-10 935,00	6 605,00	
661131	Aux communes membres du GFP	16 396,00	24 395,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	69 000,00	42 000,00	
6712	Amendes fiscales et pénales	7 000,00	7 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00	20 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	22 000,00	15 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	584 796,41	886 673,88	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	12 828 658,41	13 595 448,88	
023	Virement à la section d'investissement	446 000,59	1 507 154,33	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	691 655,00	1 047 730,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	691 655,00	1 047 730,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 137 655,59	2 554 884,33	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 137 655,59	2 554 884,33	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 966 314,00	16 150 333,21	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 150 333,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	90 195,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-90 195,00

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	83 100,00	236 690,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	65 800,00	211 000,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	17 300,00	25 690,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100 800,00	1 245 000,00	
70632	A caractère de loisirs	134 000,00	225 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	299 000,00	274 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	75 500,00	91 000,00	
70841	aux budgets annexes, C C A S et Caisse des Écoles		160 000,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		15 000,00	
70875	Aux communes membres du GFP	74 500,00	103 500,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	517 800,00	376 500,00	
73	Impôts et taxes	11 467 934,00	12 436 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 900 000,00	5 485 500,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	6 567 934,00	6 755 500,00	
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations		190 000,00	
7362	Taxes de séjour		5 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 151 300,00	1 215 330,00	
74718	Autres	88 600,00	20 000,00	
7473	Départements	54 700,00	15 000,00	
74741	Communes membres du GFP		78 500,00	
7478	Autres organismes	1 008 000,00	1 101 830,00	
75	Autres produits de gestion courante	61 350,00	87 000,00	
752	Revenus des immeubles	61 350,00	87 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		13 864 484,00	15 220 020,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	156 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	156 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 884 484,00	15 376 020,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	81 830,00	256 430,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	81 830,00	81 900,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		174 530,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		81 830,00	256 430,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 966 314,00	15 632 450,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	517 883,21
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 150 333,21
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	127 884,00	157 440,00	157 440,00
2031	Frais d'études	49 884,00	52 600,00	52 600,00
2051	Concessions et droits similaires	78 000,00	104 840,00	104 840,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 019 017,78	2 002 345,00	2 002 345,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		1 058 400,00	1 058 400,00
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	3 000,00	3 000,00
2138	Autres constructions	283 700,00	312 800,00	312 800,00
2152	Installations de voirie	17 000,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	119 000,00	54 000,00	54 000,00
2182	Matériel de transport	396 000,00	450 000,00	450 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	99 600,00	9 000,00	9 000,00
2184	Mobilier	21 700,00	18 745,00	18 745,00
2188	Autres immobilisations corporelles	67 017,78	96 400,00	96 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	375 000,00	1 233 000,00	1 233 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	190 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	185 000,00	1 233 000,00	1 233 000,00
	Opération d'équipement n° 101 (5)	3 089 186,80	2 562 050,00	2 562 050,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	1 000 000,00	1 423 500,00	1 423 500,00
	Opération d'équipement n° 104 (5)	1 445 000,00	365 000,00	365 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 106 088,58	7 743 335,00	7 743 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées	764 400,00	1 017 800,00	1 017 800,00
1641	Emprunts en euros	709 300,00	904 500,00	904 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	5 000,00	5 000,00
168741	Communes membres du GFP	53 100,00	108 300,00	108 300,00
27	Autres immobilisations financières		315 000,00	315 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		5 000,00	5 000,00
276358	Autres groupements		310 000,00	310 000,00
	Total des dépenses financières	764 400,00	1 332 800,00	1 332 800,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	7 870 488,58	9 076 135,00	9 076 135,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	81 830,00	256 430,00	256 430,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	81 830,00	256 430,00	256 430,00
13912	Régions	11 900,00	11 900,00	11 900,00
13913	Départements	28 400,00	28 400,00	28 400,00
139148	Autres communes	35 500,00	35 500,00	35 500,00
139158	Autres groupements	1 780,00	1 800,00	1 800,00
13931	Dotations d'équipement des territoires ruraux	4 250,00	4 300,00	4 300,00
28185	Cheptel		174 530,00	174 530,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	81 830,00	256 430,00	256 430,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 952 318,58	9 332 565,00	9 332 565,00

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2017 (11)		746 292,82	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		10 078 857,82	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RF 042

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »)

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = R1 041

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 000,00	1 205 600,00	
1311	Etat et établissements nationaux		100 000,00	
1312	Régions		367 000,00	
1313	Départements		120 000,00	
1318	Autres		412 100,00	
13241	Communes membres du GFP	300 000,00	206 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	1 300 000,00	
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	1 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		4 300 000,00	2 505 600,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 632 505,25	2 779 759,41	
10222	F.C.TVA.	266 564,49	1 065 250,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 365 940,76	1 714 509,41	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	5 000,00	
27	Autres immobilisations financières		5 000,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		5 000,00	
Total des recettes financières		3 634 505,25	2 789 759,41	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		7 934 505,25	5 295 359,41	
021	Virement de la section de fonctionnement	446 000,59	1 507 154,33	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	691 655,00	1 047 730,00	
28031	Amortissements des frais d'études		57 760,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	18 054,00	4 250,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	9 764,00	12 100,00	
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 417,00	35 500,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 015,00	11 050,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	2 700,00	0,00	
28051	Concessions et droits similaires	2 597,00	15 370,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 098,00	54 210,00	
281311	Hôtel de ville	8 733,00	8 740,00	
281318	Autres bâtiments publics	26 602,00	26 980,00	
28138	Autres constructions	70 761,00	87 015,29	
28141	Bâtiments publics	562,00	570,00	
28151	Réseaux de voirie	6 556,00	6 570,00	
28152	Installations de voirie	19 355,00	1 620,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 868,00	34 510,00	
281782	Matériel de transport	101 467,00	101 500,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	125 775,00	128 710,00	
28182	Matériel de transport	125 893,00	224 074,71	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 474,00	21 730,00	
28184	Mobilier	8 893,00	14 730,00	
28185	Cheptel		174 530,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	23 071,00	26 210,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 137 655,59	2 554 884,33	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent sur ancienne collectivité (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 137 655,59	2 554 884,33	2 554 884,33
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	9 072 160,84	7 850 243,74	7 850 243,74

RESTES A REALISER 2017 (10)	212 282,15
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 016 331,93
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 078 857,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101
LIBELLE : Projet de MSP et creche de Bozel
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		181 736,56	^a 180 692,40	2 562 050,00	^b 2 562 050,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	122 071,36	139 096,80	371 700,00	371 700,00	
2031	Frais d'études	122 071,36	139 096,80	371 700,00	371 700,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	59 665,20	41 595,60	2 190 350,00	2 190 350,00	
2313	Constructions	59 665,20	41 595,60	2 190 350,00	2 190 350,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 742 742,40
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Renouveau des PAV

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		556 913,62	^a 326 797,24	1 423 500,00	^b 1 423 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 336,24	0,00	33 500,00	33 500,00	
2031	Frais d'études	1 336,24	0,00	33 500,00	33 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	555 577,38	326 797,24	1 390 000,00	1 390 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	1 390 000,00	1 390 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	555 577,38	326 797,24	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c		^d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-1 750 297,24
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104
LIBELLE : Achat siège
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 331 005,00	^a 4 290,00	365 000,00	^b 365 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	31 005,00	4 290,00	145 000,00	145 000,00	
2031	Frais d'études	31 005,00	4 290,00	145 000,00	145 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-369 290,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'Assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de brève sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A.2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé par ou (8)	Catégorie d'emprunt (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- nel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 255 725 00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 255 725 00									
	CAISSE D'ÉPARGNE DES ALPES	08/08/2003		25/01/2004	800 000 00	F		3,9	3,95757		T	X	N	A-1
	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2003		01/01/2004	951 000 00	F		3,92	3,92075		A	X	N	A-1
	CRÉDIT AGRICOLE SAVOIE	31/03/2005		27/05/2006	235 000 00	F		3,75	3,75214		A	X	N	A-1
	CAISSE D'ÉPARGNE DES ALPES	30/12/2005		01/02/2006	4 225 000 00	F		3,53	3,53622		A	X	N	A-1
	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	05/08/2005		01/09/2008	3 000 000 00	F		4,1164	3,84827		A	X	N	A-1
	DEXIA	15/05/2008		01/01/2009	1 000 000 00	F		4,8	6,96162		A	C	N	A-1
	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	15/08/2004		01/02/2011	265 035,68	F		4,25	3,3905		A	X	N	A-1
	SOCIÉTÉ GÉNÉRAL GRENOBLE	29/12/2012		29/03/2013	1 179 889,32	F		2,63	2,79368		T	X	N	A-1
000010604396	CRÉDIT AGRICOLE SAVOIE	28/04/2017		28/10/2017	2 600 000 00	F		1,4	1,42972		T	C	N	A-1
Total général					14 255 725 00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt: F fixe V variable simple C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A annuelle M mensuelle B bimestrielle S semestrielle T trimestrielle X autre

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour en ligne, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0.00		6 937 332.30					958 944.47	194 674.83	0.00	76 282.83
1641 Emprunts en euros (total)		0.00		6 937 332.30					958 944.47	194 674.83	0.00	76 282.83
	N	0.00		89 007.57	0.75	F		3.95757	89 007.57	1 690.21	0.00	0.00
	N	0.00		365 161.83	5.00	F		3.92075	55 166.32	14 315.12	0.00	12 152.60
	N	0.00		57 908.58	2.33	F		3.75214	18 598.76	2 171.57	0.00	878.32
	N	0.00		984 427.49	2.08	F		3.53622	320 960.25	35 203.64	0.00	21 884.27
	N	0.00		1 546 681.83	10.67	F		3.84827	150 000.00	61 746.00	0.00	18 523.60
	N	0.00		384 783.71	5.00	F		6.96182	64 130.62	16 469.82	0.00	15 361.35
	N	0.00		68 549.21	1.08	F		3.3905	33 173.03	2 879.63	0.00	1 347.32
	N	0.00		883 825.81	8.67	F		2.79366	74 576.58	22 832.05	0.00	116.24
000010604396	N	0.00		2 556 668.67	14.50	F		1.42972	173 333.32	35 366.99	0.00	5 966.93
Total général		0.00		6 937 332.30					958 944.47	194 674.83	0.00	76 282.83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F, fixe ; V, variable simple ; C, complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0 00	0 00									0 00	0 00	0 00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0 00	0 00									0 00	0 00	0 00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à évaluer sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro ; 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices ; 3 - Ecart indice zone euro ; 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro ; 5 - écarts d'indices hors zone euro ; 6 - autres indices

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	6 937 332.30					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retracé le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A annuelle M mensuelle B bimestrielle S semestrielle T trimestrielle X autre

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opératon de couverture	Après opératon de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE		BP	2018
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)			A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			03/03/2014
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) 500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	
Linéaire	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENTS INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TE	20	
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGES ET ASCENSEURS	20	
Linéaire	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	
Linéaire	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	
Linéaire	COFFRE FORT	2	
Linéaire	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	20	
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	
Linéaire	FRAIS DOC URBANISME	10	
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	
Linéaire	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	
Linéaire	LOGICIEL	2	
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	5	
Linéaire	MOBILIERS	10	
Linéaire	PLANTATIONS	20	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT IMMOBILIER	10	
Linéaire	SUBVENTION EQUIPEMENT MOBILIER	5	
Linéaire	VOITURES	5	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		1 094 700,00	1 094 700,00
=A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 012 800,00	1 012 800,00
1641	Emprunts en euros	904 500,00	904 500,00
1687	Autres dettes	108 300,00	108 300,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		81 900,00	81 900,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	81 900,00	81 900,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 094 700,00	746 292,82	D001 0,00	1 840 992,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 625 134,33	III 3 625 134,33
Ressources propres externes de l'année (a)		1 070 250,00	1 070 250,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	1 065 250,00	1 065 250,00
275	Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 554 884,33	2 554 884,33
28031	Amortissements des frais d'études	57 760,00	57 760,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	4 250,00	4 250,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	12 100,00	12 100,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	35 500,00	35 500,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	11 050,00	11 050,00
28051	Concessions et droits similaires	15 370,00	15 370,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	54 210,00	54 210,00
281311	Hôtel de ville	8 740,00	8 740,00
281318	Autres bâtiments publics	26 980,00	26 980,00
28138	Autres constructions	87 015,29	87 015,29
28141	Bâtiments publics	570,00	570,00
28151	Réseaux de voirie	6 570,00	6 570,00
28152	Installations de voirie	1 620,00	1 620,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	34 510,00	34 510,00
281782	Matériel de transport	101 500,00	101 500,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	128 710,00	128 710,00
28182	Matériel de transport	224 074,71	224 074,71
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 730,00	21 730,00
28184	Mobilier	14 730,00	14 730,00
28185	Cheptel	174 530,00	174 530,00
28188	Autres immobilisations corporelles	26 210,00	26 210,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 507 154,33	1 507 154,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 625 134,33	212 282,15	2 016 331,93	1 714 509,41	7 568 257,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 840 992,82
Ressources propres disponibles	IV 7 568 257,82
Solde	V = IV - II (6) + 5 727 265,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif soit en cas de reprise anticipée des résultats
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes tant en dépenses qu'en recettes
(7) Indiquer le chapitre

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (6)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A annuelle M mensuelle B bimestrielle S semestrielle T trimestrielle X autre

(3) Type de taux d'intérêt F fixe V variable simple C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois)

(5) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	A+B+C+D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	15 376 020,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

- (1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2 N+3 N+4) + restant cumul

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT)

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale,
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N,
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657341	14	PARTICIPATION SALLE PO	MAIRIE DE BOZEL	Communes	0,00
657341	15	FOND DE CONCOURS	MAIRIE DE FEISSONS/SALINS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00
657358	13	SUBVENTION	AACM	Associations	0,00
657358	12	PARTICIPATION	APTV	Départements	0,00
657358	11	SUBVENTION LR MOUTIERS 2014	COM COM COEUR DE TARENDAISE	Communes	0,00
657358	7	SUBVENTION ECOLE DE MUSIQUE	COM COM COEUR DE TARENDAISE	Communes	0,00
6574	6	SUBVENTION	ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	Etat	0,00
6574	10	SUBVENTION	COMITE BASSIN EMPLOI	Autres	0,00
6574	4	SUBVENTION	COMITE DE SKI DE SAVOIE	Autres	0,00
6574	8	SUBVENTION AMELIORATION HABITAT	JIMENEZ Dominique	Personnes physiques	0,00
6574	5	SUBVENTION	LE DOME THEATRE	Autres	0,00
6574	9	SUBVENTION ABBATOIR	MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :

0,00

TOTAL Recettes

TOTAL Dépenses

TOTAL Reste à employer au 31/12/N :

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR:INT B/95-00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité ; les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50% (quotité de travail = 50%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,5 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif
TECH Technique
URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
S Social
MS Médico-social
MT Médico-technique
SP Sportif
CULT Culturel
ANIM Animation
POL Police
OTR missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a article 3, 1^{er}me alinéa accroissement temporaire d'activité
3-b article 3, 2^{ème} alinéa accroissement saisonnier d'activité
3-1 remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie maternité)
3-2 vacance temporaire d'un emploi
3-3-1^{er} absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2^e emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3^e emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4^e emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5^e emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 article 21 de la loi n°2012-347 contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
110 article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 collaborateurs de groupes d'élus
A autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aides")

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1 3-2 3-3 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière .
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	TRANSPORT SCOLAIRE	06/06/2014	06/06/2014	20004079800031	SPA	non
SPIC	LOTISSEMENT ZAE BOZEL	01/01/2017	01/01/2017	20004079800049	SPIC	oui
SPIC	LOTISSEMENT ZAE CHAMPAGNY	01/01/2017	01-01-2017	20004079800056	SPIC	oui
SPIC	SPANC	03/03/2014	03/03/2014	20004079800023	SPIC	non

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

VAL VANOISE - 73 - BUDGET COM COM VAL VANOISE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

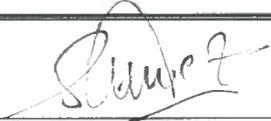
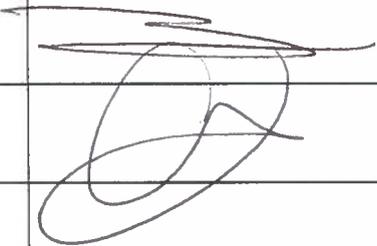
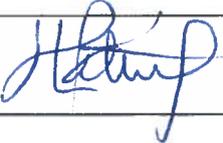
Présenté par le Président,
A Bozel, le 26/03/2018
Le Président,

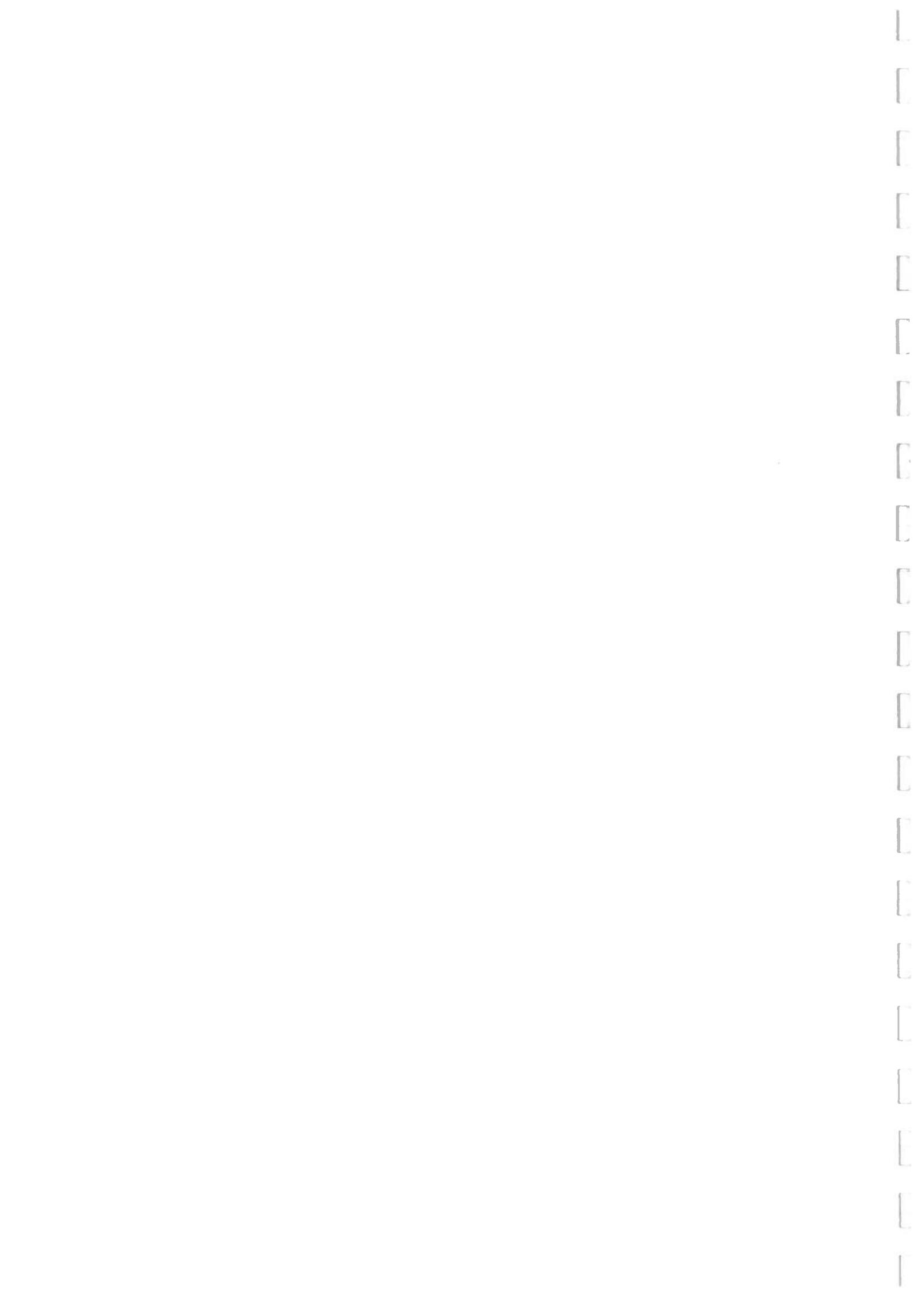
Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Pour : 15
 Contre : 1
 Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire
A Bozel, le 19/03/2018

Date de convocation : 21/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

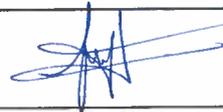
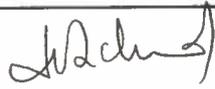
Stéphane AMIEZ	
Jenny APPOLONIA	
Jean Marc BELLEVILLE	
Jean René BENOIT	
Gilbert BLANC TAILLEUR	
Philippe BOUCHED'HOMME	
Guillaume BRILAND	
Thierry CARROZ	
Laurette COSTES	
Bernard FRONT	
Jean Pierre LATUILLIERE	
Michel LEGER	
Jean Baptiste MARTINOT	



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Thierry MONIN	
Patrick MUGNIER	
Philippe MUGNIER	
Rémy OLLIVIER	
Yves PACCALET	
Sylvain PULCINI	
Josette RICHARD	
Armelle ROLLAND	
Sandra ROSSI	
Thierry RUFFIER DES AIMES	
René RUFFIER LANCHE	
Michèle SCHILTE	
Florence SURELLE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/18, et de la publication le 03/04/18

A Bozel, le 03/04/18

